

COMPTE-RENDU DE LA

REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Convocation adressée à chaque délégué et suppléant le **03 novembre 2004** pour la session ordinaire du **16 novembre 2004**.

L'an deux mil quatre, le mardi 16 novembre, à vingt heures trente, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Haute Vallée de l'Ognon, désignés par leur Conseil Municipal, se sont réunis à la Salle du Foyer Rural de **LE HAUT DU THEM**, sous la **Présidence de M. CUYNET Daniel**, Président,

En exercice :	35
Présents :	34
Titulaires :.....	31
Suffrages exprimés : 34	
Pouvoir :	3
Absent	1

Etaient Présents : Messieurs CUYNET Daniel, Président, DAGUE Alain, LINDER Paul, Vice-Présidents, BEURIER Patrice, Mme LAMBOLEY Marie-Louise, Mrs. SEGUIN Michel, NOEL Rémy, VUILLAUME Michel, CARDOT Maurice, LOMBARD Christian, CLAUDEL Hubert, GUERRE Christian, Mme VALDENNAIRE Sylviane, M BRULTEY Roger, Mmes GRANDGIRARD Janine, DAVIOT Rose-Marie, Mrs CHATELOT Henri, PINOT Régis, Mmes FRESLIER M. Claire, POULMAR Gilberte, Mrs TACHET Jean-Claude, BERTRAND Yves, GILLET Denis, HENNEQUIN Michel, Mme GATSCHINE-HENNEQUIN Marie, Mrs SAINTIGNY Henri, BRESSON Michel, GRANDMOUGIN Jean-Pierre, PERNOT Jean, LALLOZ Jacques, GROSJEAN Stéphane.

Absents représentés par délégués suppléants :

Mme MAIROT Marie-Ange qui donne pouvoir à M. DROVIN René;
M. TOILLON Gérard qui donne pouvoir à Mme JEANNEY Anne-Marie ;
M. LANDRY-CHAPITEY Maurice qui donne pouvoir à Mme NOIR Christine.

Absent : Monsieur MOUGENOT Bernard.

Madame **GATSCHINE-HENNEQUIN Marie** a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Monsieur Hubert CLAUDEL, Maire de LE HAUT DU THEM, présente sa commune et souhaite la bienvenue aux membres du Conseil Communautaire et à toutes les personnes présentes.

INFORMATION SUR PROJET "POLE NATURE CULTURE" de CHATEAU-LAMBERT

Monsieur le Président donne la parole aux intervenants invités :

- Mme GUERSEN Pascale, Directrice du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges;
- M. TISSINIER Dominique chargé du tourisme Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges ;
- M. AMBACHER Jacques, Directeur des Services Culturels du Conseil Général de la Haute-Saône ;

Après que Mme GUERSEN ait rappelé les objectifs du P.N.R.B.V. et son action en faveur d'un Pôle Nature Culture, Monsieur AMBACHER apporte les informations complémentaires.

Ce projet entrerait dans le programme contrat plan 2000-2006.

Un bâtiment en ruine existait à Château-Lambert. Le Conseil Général a acheté ce dernier. L'opération à entreprendre doit répondre à un besoin du territoire pour en faire un lieu d'accueil sur l'ensemble en identifiant les besoins des différents partenaires.

Une difficulté toutefois se présentait en l'absence d'un interlocuteur (pas de Communauté de Communes créée). Plusieurs rencontres furent organisées avec le Conseil Général, la commune de LE HAUT DU THEM, et les différents partenaires : P.N.R.B.V, Musée de la montagne, Maison de la Nature, Réserve Naturelle des Ballons Comtois avec l'O.N.F, afin de "ratisser large".

Le but est de rassembler sous un même bâtiment (450 m²) les 4 partenaires afin d'atteindre **les objectifs ci-dessous :**

- Pôle touristique phare pour la Haute Vallée de l'Ognon
- Valorisation du patrimoine local ;
- Faire connaître d'autres sites sur le territoire des Vosges Saônoises
- Améliorer la synergie entre les différents partenaires pour réaliser des économies d'échelle.

Les locaux seraient répartis en 4 espaces :

- Accueil du public;
- Bureaux;
- Locaux communs;
- Locaux techniques;

avec possibilité de créer un espace accueil pédagogique pour les enfants sans mettre de côté l'hébergement de BELMONT.

Le côté innovant de cet ensemble serait une mise en application de la Haute Qualité Environnementale (économie – eau – matériaux sains.....) : être pédagogue pour transmettre cette qualité environnementale.

La maîtrise d'ouvrage serait assurée par le Conseil Général de la Haute-Saône;

Le projet de construction est quasiment finalisé pour 1 million d'€ réparti à part égale entre l'Etat, la Région et le Département (à ce jour seul le Département s'est engagé financièrement)

Le Conseil Général resterait propriétaire du bâtiment.

En ce qui concerne le fonctionnement, le dessin architectural permettra de le définir. Un poste d'accueil chargé du courrier, du secrétariat, du stand téléphonique....) sera commun aux différents occupants.

Chaque partenaire assurera le fonctionnement de ses salariés. Les charges (chauffage, électricité, eau...) seront réparties au prorata des utilisateurs. Une convention sera signée entre les différents utilisateurs du bâtiment.

Pôle Nature Culture doit représenter un pôle fort de part sa position géographique (entrée du département), un point d'attractivité et, une vitrine pour les sites les plus importants du territoire. Il serait complémentaire de ce qui existe déjà à LE THILLOT, notamment dans le domaine des mines.

M. AMBACHER précise qu'on se trouve dans une phase de programmation, mais pas de finalisation du projet (2005 préparation architecturale- 2006 travaux).

Monsieur le Maire de SERVANCE s'interroge sur le problème de stationnement, de voirie, du réseau électrique et Monsieur le Maire de LE HAUT DU THEM indique qu'il n'est pas d'accord pour que sa commune finance la partie étude non couverte par les subventions.

Attentes vis à vis de la Communauté de Communes :

Pour l'instant, il n'y aurait pas d'implications financières de la Communauté de Communes.

Le département accompagne, aide, favorise, il ne gère pas le territoire.

La Communauté de Communes devra préciser quelle complémentarité elle pourrait apporter à ce projet et de quelle manière elle souhaiterait s'investir.

Monsieur le Président de la Communauté de Communes remercie les intervenants.

CHARTRE DE DEVELOPPEMENT : Validation état des lieux, diagnostic et axes stratégiques.

Adeline MOUGEY, Agent de développement, reprend le tableau du diagnostic territorial avec ses caractéristiques, ses forces, ses faiblesses, ses menaces ou opportunités et ses enjeux, demande à l'ensemble du conseil communautaire, à chaque volet de l'état des lieux s'il y a des questions.

Après quelques rectifications, Monsieur le Président, met au vote la validation des documents état des lieux du diagnostic et des axes de développement de la C.C.H.V.O. en vue de la rédaction de la Charte Intercommunale de Développement et de la signature du contrat A.P.P.U.I. Le Conseil communautaire **ADOpte** les documents états des lieux et diagnostic territorial et **APPROUVE** le document stratégique présentant les grands axes de développement **à l'unanimité**.

– **Copies diagnostic territorial, axes joints** –

ORDURES MENAGERES

Chaque membre du conseil communautaire étant détenteur du résultat du travail de la commission des ordures ménagères, les membres du conseil acceptent la grille de répartition telle que présentée.

QUESTIONS DIVERSES :

Monsieur le Président informe l'assemblée sur les sujets suivants :

LOGO :

Mademoiselle Carine Van Der Heyden, infographiste, a présenté au bureau du 12 novembre plusieurs maquettes de logotypes de la C.C.H.V.O. Les plaquettes retenues sont présentées au cours de la réunion. Il a été demandé à Mademoiselle Van Der Heyden de retravailler ces dernières.

BULLETIN D'INFORMATION

Un bulletin d'information paraîtra mi-janvier et le Président demande aux personnes souhaitant y participer de bien vouloir s'inscrire à la C.C.H.V.O auprès d'Adeline ou Michèle.

Un membre du Conseil Communautaire demande à ce que la C.C.H.V.O investisse dans l'achat d'une vidéo projecteur. Proposition retenue par l'ensemble du Conseil.

Le prochain Conseil Communautaire est fixé au **LUNDI 20 décembre 2004 à 20 H.30 à la Mairie de MELISEY.**

Vu le Président,

D. CUYNET